

Compte rendu de la séance du 04 décembre 2018

Secrétaire(s) de la séance:

Patrick FERRADOU

Ordre du jour:

- 1-Adoption du compte rendu de la séance du 25 octobre 2018
- 2-Vote de crédits supplémentaires
- 3-Point sur les travaux en cours
- 4-Questions diverses

Délibérations du conseil:

Adoption du compte rendu de la séance du 25 octobre 2018 (DE 2018 42)

Monsieur le Maire présente pour approbation le compte-rendu du procès-verbal du Conseil Municipal en date du 25 octobre 2018.

Le Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve le compte-rendu du procès-verbal du Conseil Municipal en date du 25 octobre 2018.

Vote de crédits supplémentaires - marmanhac (DE 2018 43)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-300.00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	300.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	4095.00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	-1000.00	
2313	Constructions	1000.00	
2313 - 35	Constructions	-4095.00	
2313 - 35	Constructions	-7000.00	
2315 - 21	Installat°, matériel et outillage techni	7000.00	
TOTAL :		0.00	0.00

TOTAL :	0.00	0.00
---------	------	------

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à MARMANHAC, les jour, mois et an que dessus.

Point sur les travaux

A la Mairie, l'enrobé sera fini jeudi si la météo le permet, il s'arrêtera à l'angle de la Mairie. L'entreprise Privat installera la rampe en janvier. Les portes intérieures et extérieures seront posées avant les vacances de Noël par l'entreprise Carrier. Au cimetière, le tricouche n'est pas encore posé. Deux départs d'allées ont été faites.

Au chemin de la Prade, il y a beaucoup de passages d'engins agricoles ce qui ralentit les travaux. L'entreprise EATP posera le bicouche maintenant et le tricouche au printemps.

Au Mas de Sedaiges, les travaux seront réalisés.

Questions diverses

Il y a eu un problème électrique à la Mairie. Enedis est intervenu pour changer le compteur. Malheureusement des fils ont été interverti ce qui a provoqué une coupure au gîte. Il faudra revoir l'installation en bas.

Il a été signalé des voitures en stationnement abusif. La gendarmerie doit intervenir pour procéder au procès de verbal de signalisation.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'un conseiller municipal doit être désigné pour participer à la commission de contrôle des listes électorales suite à l'instauration du Répertoire Electorale Unique mis en place au 1er janvier 2019. Monsieur Bruno Bonnet se porte volontaire.

Monsieur le Maire présente au Conseil une demande dérogation scolaire. Le conseil n'accepte les dérogations qu'en cas de rapprochement de fratrie ou de problèmes médicaux. Il est souligné qu'il existe plusieurs assistantes maternelles sur la commune et que la garderie des Gambadous est ouverte à partir de 7h.

Les habitants de la place Saint Saturnin et de la rue de l'Eglise ont fait une pétition pour signaler l'état de mal propreté dans lequel est la place (déjections canines, bris de verre, clous...). Ils signalent également le manque de place de parking dû au fait qu'ils ne peuvent plus se garer dans le parking du presbytère à cause de morceaux de verre. Ils demandent l'installation de box de parking.

Madame Combelles a assisté au conseil d'administration du Centre Social Intercommunal. La convention de partenariat est à resigner ainsi que le PEDT qui arrive à échéance à la fin de l'année.

A 22h, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire

Patrick FERRADOU